

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Titre

Consultation du public sur l'évaluation à mi-parcours du programme d'assistance au déclasséement d'installations nucléaires

Groupes cibles

Tous les particuliers et les organisations ayant un avis sur le programme d'assistance au déclasséement d'installations nucléaires, y compris les États membres, les autorités locales, les groupements d'intérêt local, les entreprises, les PME, les associations de consommateurs, les syndicats, les ONG, les organisations environnementales nationales et internationales, les fédérations de travailleurs et d'employeurs.

Domaine(s) politique(s)

Énergie

Période de consultation

Du 23 juin 2017 au 29 septembre 2017

Objectif de la consultation

L'objectif de la consultation publique est de recueillir les vues et opinions de toutes les parties prenantes intéressées concernant le programme d'assistance au déclasséement d'installations nucléaires, au moyen d'un questionnaire.

Lors de leur adhésion à l'UE, la Bulgarie, la Lituanie et la Slovaquie se sont engagées à arrêter définitivement de manière anticipée huit réacteurs nucléaires de conception soviétique, avant la fin de leur durée de fonctionnement prévue. En échange, l'UE s'est engagée à fournir une assistance financière pour le déclasséement des centrales nucléaires désignées, à savoir: les tranches 1 à 4 de la centrale nucléaire de Kozloduy en Bulgarie, la centrale nucléaire d'Ignalina en Lituanie, la centrale nucléaire de Bohunice V1 en Slovaquie. Dans le cadre du programme d'assistance au démantèlement d'installations nucléaires, l'Union européenne aide la Bulgarie, la Lituanie et la République Slovaque dans la mise en œuvre du processus continu en vue du stade ultime du déclasséement des centrales nucléaires concernées tout en maintenant les normes de sûreté les plus élevées.

La consultation publique est conçue pour appuyer l'évaluation à mi-parcours du programme d'assistance au déclasséement d'installations nucléaires pour la période 2014-2020.

Coordonnées

Service compétent: DG Énergie, unité D2 Énergie nucléaire, déchets nucléaires et démantèlement

Courriel: ENER-LUX-NDAP-CONSULTATION@ec.europa.eu